

**DIRECTION DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
COMITÉ DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE**

Groupe de travail des hauts responsables du budget

**10^e COLLOQUE ANNUEL DE L'OCDE SUR LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE EN DROITS
CONSTATÉS**

PROGRAMME PROVISOIRE

**Agence internationale de l'énergie, Paris
8 et 9 mars 2010**

La réunion sera présidée par M. Ian Mackintosh, Président, Accounting Standards Board (Conseil des normes Comptables), Royaume-Uni.

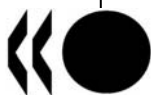
Le Conseil des normes comptables internationales du secteur public (IPSASB) et l'OCDE organisent conjointement un séminaire d'une journée sur les rapports de viabilité budgétaire à long terme, au Siège de l'OCDE, le lendemain du Colloque sur la comptabilité en droits constatés, le 10 mars. Veuillez prendre connaissance du programme distinct. Tous les délégués sont invités à participer à ce séminaire.

La réunion se tiendra à l'Agence internationale de l'énergie, 9, rue de la Fédération, 15^e arrondissement de Paris. La station de métro la plus proche est « Bir Hakeim ».

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec Jon BLONDAL au Siège de l'OCDE.
Tél.: +33 1 45 24 76 59 – Courriel : jon.blondal@oecd.org

**JT03279108
Ta. 95314**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format



10^e COLLOQUE ANNUEL DE L'OCDE SUR LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE EN DROITS CONSTATÉS

Agence internationale de l'énergie, Paris, 8 et 9 mars 2010

PROGRAMME PROVISOIRE

Lundi 8 mars 2010

9:15-9:30 **Observations liminaires du Président et du Secrétariat de l'OCDE**
Présentation des délégués

9:30-10:00 **Rapport du Conseil des normes comptables internationales du secteur public**
(*International Public Sector Accounting Standards Board, IPSASB*)

Cette séance a pour objet d'informer les délégués des dernières évolutions intervenues dans le domaine des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS). Le Conseil fera le point de ses activités de diffusion des normes. Sa stratégie d'ensemble et son programme de travail seront également examinés.

À la suite de l'exposé directeur de l'IPSASB, la parole sera donnée à tous les délégués qui souhaiteront participer au débat.

10:00-10:30 **Rapport du Conseil des normes comptables internationales**
(*International Accounting Standards Board, IASB*)

Cette séance a pour objet d'informer les délégués des dernières évolutions intervenues dans le domaine des normes internationales applicables à l'information financière (*International Financial Reporting Standards, IFRS*) et des conséquences qui pourraient en découler pour le secteur public.

À la suite de l'exposé directeur de l'IASB, la parole sera donnée à tous les délégués qui souhaiteront participer au débat.

10:30-11:00 **Rapport du FASAB (*United States Federal Accounting Standards Advisory Board*)**

Cette séance a pour objet d'informer les délégués des dernières évolutions intervenues dans le domaine des normes comptables fédérales aux États-Unis. Le FASAB fera le point de ses activités de diffusion des normes. Sa stratégie d'ensemble et son programme de travail seront également examinés.

À la suite de l'exposé directeur du FASAB, la parole sera donnée à tous les délégués qui souhaiteront participer au débat.

11:00-11:30 *Pause café*

11:30-12:00 **Rapport de l'Office statistique de l'Union européenne (EUROSTAT)**

Cette séance a pour objet d'informer les délégués de l'évolution du Système européen de comptes (SEC). L'Office fera le point de ses activités en cours et prévues pour édicter des

normes de comptabilité nationale. Les divergences entre comptabilité nationale et comptabilité financière seront également examinées, ainsi que les conséquences à en tirer.

À la suite de l'exposé directeur d'EUROSTAT, la parole sera donnée à tous les délégués qui souhaiteront participer au débat.

12:00-13:00 Rapports sur les évolutions particulières en différents pays

Lors de cette séance, les délégués pourront exposer l'évolution particulière de la comptabilité publique en droits constatés dans leur pays.

Les délégués sont invités à transmettre leur proposition d'intervention au Secrétariat avant la réunion. À partir des propositions reçues, le Président demandera à certains pays une brève intervention dans les domaines d'intérêt commun.

Les participants pourront ainsi échanger des informations sur les réformes en cours et se tenir informés des éléments nouveaux.

À la suite de chaque intervention, la parole sera donnée aux délégués qui souhaiteront formuler des commentaires ou des questions.

13:00-14:30 Déjeuner

14:30-16:30 Différents points de vue sur la budgétisation d'exercice : l'avis des Pays-Bas, de la Suisse et de la Nouvelle-Zélande

L'opportunité d'adopter la budgétisation d'exercice a fait l'objet de multiples débats ces dernières années. Cette séance a pour objet d'aller au-delà d'un débat général pour mettre l'accent sur les avantages et les inconvénients propres de la budgétisation d'exercice en s'appuyant sur l'expérience pratique et les travaux de recherche appliquée.

Deux pays sont récemment parvenus à des décisions fort différentes sur l'adoption de la budgétisation d'exercice. La Suisse a adopté la budgétisation d'exercice intégrale, tandis que les Pays-Bas l'ont rejetée. Les deux pays ont pris leur décision après étude approfondie et consultation des gestionnaires, des ministres, des parlementaires et autres utilisateurs de la documentation budgétaire. Les deux pays feront un exposé directeur pour lancer le débat.

La Nouvelle-Zélande soulignera aussi que la base des paiements conserve toute son importance dans le cadre de sa budgétisation d'exercice.

Après ces exposés directeurs, la parole sera donnée à tous les délégués qui souhaiteront participer au débat.

16:30-17:00 Pause café

17:00-18:00 Rapports sur la viabilité budgétaire à long terme

Le Conseil des normes comptables internationales du secteur public conduit un projet qui s'attache aux rapports sur la viabilité budgétaire à long terme. L'OCDE ainsi qu'un certain nombre de pays membres et d'autres organisations internationales ont collaboré

étroitement avec l'IPSASB à ce projet. Le Conseil exposera les grandes lignes du projet et les principales questions étudiées, notamment les définitions ; l'entité chargée des rapports sur la viabilité budgétaire à long terme ; les horizons temporels ; la régularité des rapports ; les hypothèses et leur sensibilité ; la conception des programmes discrétionnaires ; et l'éventail des programmes publics visés.

À la suite de l'exposé directeur de l'IPSASB, la parole sera donnée à tous les délégués qui souhaiteront participer au débat.

Veillez noter que l'IPSASB et l'OCDE co-organisent sur ces questions un séminaire d'une journée au Siège de l'OCDE juste après la réunion (le mercredi 10 février). Tous les délégués sont invités à participer à ce séminaire.

18:00-20:00 Réception

Le Secrétariat de l'OCDE convie l'ensemble des participants à une réception au Château de la Muette.

Mardi 9 mars 2010

9:30-11:00 Rapports sur les performances dans le secteur public

Les rapports sur les performances dans le secteur public revêtent toujours plus d'importance à mesure que les autorités publiques continuent de reporter leur attention des moyens mis en œuvre à l'efficacité et aux résultats. Cette séance sera centrée sur la forme et le contenu de ces rapports et sur leurs liens avec les rapports financiers des administrations publiques. Elle permettra d'examiner des questions essentielles concernant la mesure des résultats et de leurs effets, ainsi que l'évaluation du coût de certains résultats précis et de leurs effets. Elle permettra aussi d'examiner la relation qui unit les rapports sur les performances de l'ensemble des administrations et ceux qui ont trait à telle ou telle administration, ainsi que, plus généralement, la cohérence de ces rapports.

Le Canada s'est montré très actif dans ce domaine. Il produit un rapport annuel sur l'ensemble des administrations, *Le rendement du Canada*, qui va de pair avec les *Rapports ministériels sur le rendement* des différentes administrations. Il explique la contribution de l'administration fédérale aux performances du Canada en tant que nation et montre en détail comment les ministères et les administrations ont contribué à la réalisation des objectifs du Gouvernement.

À la suite de l'exposé directeur du Canada, la parole sera donnée à tous les délégués qui souhaiteront participer au débat.

11:00-11:30 Pause

11:30-13:00 Bilans des États et comptabilisation des réponses budgétaires à la crise financière mondiale

Lors de la réunion de l'an dernier, une séance était consacrée à la *comptabilisation des sommes allouées au financement des réactions budgétaires à la crise*, attendu que les modalités d'enregistrement de ces opérations sont essentielles pour assurer la transparence et l'obligation de rendre compte. Le débat a montré que ces opérations font souvent l'objet de rapports distincts car aucune entité n'a compétence exclusive pour établir un rapport sur les multiples institutions qui interviennent.

En réponse, le Fonds monétaire international a élaboré le concept de *bilans des États*. Ce concept part du principe que les autorités publiques doivent se faire une idée précise de toutes les ressources dont elles disposent et les gérer stratégiquement, compte tenu de leurs effets conjugués. Parmi les institutions à prendre en considération figurent les services centraux du budget, d'autres administrations centrales, notamment les organes chargés de la gestion des fonds souverains et des fonds de pension, les collectivités infranationales, la banque centrale et les entreprises publiques (financières ou non). Il faut souligner que c'est un instrument d'analyse qui ne doit affecter l'indépendance institutionnelle d'aucune composante du bilan des États.

À la suite de l'exposé directeur du FMI, la parole sera donnée à tous les délégués qui souhaiteront participer au débat.

Au cours de la réunion de l'an dernier, un certain nombre de pays ont indiqué que le traitement comptable de certaines opérations n'était pas encore définitivement arrêté, car les comptes publics annuels n'étaient pas prêts. Lors de la présente séance, les délégués auront donc l'occasion de faire le point à ce sujet.

13:00-14:30 *Déjeuner*

14:30-16:00 Table ronde sur le traitement de certaines questions nouvelles de comptabilité

Au cours de cette séance, les délégués pourront relever certaines questions nouvelles de comptabilité qui préoccupent leur pays, et les autres pays, formuler des commentaires et faire part de leur expérience et de leur pratique.

Les délégués sont invités à faire connaître au Secrétariat, avant la réunion, les questions qu'ils désirent soulever. Le Président pourra écourter la séance selon le nombre de demandes présentées.

16:00 Conclusions du Président et du Secrétariat de l'OCDE

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA RÉUNION

Lieu de réunion

La réunion se tiendra à l'**Agence Internationale de l'Énergie, 9, rue de la Fédération**, 15^e arrondissement de Paris. La station de métro la plus proche est « **Bir Hakeim** ».

Formulaire d'inscription

Les participants sont priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint et de le faire parvenir au Secrétariat avant la réunion.

Sécurité

Veillez noter que les locaux de l'AIE se trouvent dans un complexe sécurisé. Les titres d'accès ne seront délivrés qu'aux participants préalablement inscrits, sur présentation de leur passeport ou de leur carte d'identité. Les délégués devront également franchir un portique de détection. Veuillez prévoir que ces formalités dureront quinze minutes au moins.

Interprétation simultanée

L'interprétation simultanée dans les deux langues officielles de l'OCDE, l'anglais et le français, sera assurée pendant toute la durée de la réunion.



10^e COLLOQUE ANNUEL DE L'OCDE SUR LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE EN DROITS CONSTATÉS
AIE, 9, rue de la Fédération, 75015 Paris, 8 et 9 mars 2010

Formulaire d'inscription

(PRIÈRE DE REMPLIR UN FORMULAIRE PAR PARTICIPANT)

M. [] Mme []

NOM DE FAMILLE (en CAPITALES) _____

Prénom _____

FONCTION _____

ORGANISATION _____

ADRESSE POSTALE _____

PAYS _____

TÉLÉPHONE _____

TÉLÉCOPIE _____

COURRIEL _____

[] OUI, j'assisterai aussi au Séminaire conjoint IPSASB-OCDE le 10 mars 2010

Veuillez retourner le formulaire rempli à : Mme Hélène LECONTE-LUCAS
OCDE – GOV/BUD

Courriel : helene.leconte-lucas@oecd.org

Télécopie : +33 1 44 30 63 34